

Les espaces publics sont-ils adaptés aux grands enjeux de société ?

Défrichage et analyses de l'existant

Décembre 2014



Problématique

- * Les modes de vie évoluent, les enjeux de société aussi ; le temps libre est plus important, la population âgée augmente, l'attractivité des villes est devenu un facteur clé de compétitivité et pourtant les paysages se banalisent, les mobilités actives se développent, le désir de nature en ville est prégnant, l'inégalité sociale croît, les budgets des collectivités sont plus contraints...
- * L'espace public est au cœur de toutes ces préoccupations et les différents travaux de l'ADEUS (PLU-CUS, proximité, prospective...) ont démontré le rôle décisif de l'espace public pour engager le développement durable du territoire. En fonction de son organisation il peut :
 - * *Rendre acceptable la densité*
 - * *Permettre le fonctionnement dans la proximité et favoriser les mobilités actives*
 - * *Favoriser le vivre ensemble dans la proximité et à plus grande échelle*
 - * *Valoriser l'attractivité du territoire*
- * La question se pose alors de **l'adaptation de nos espaces publics aux nouveaux enjeux de société**
 - * L'espace public est-il adapté à l'évolution des mobilités actives ? Y compris en dehors des centres anciens ?
 - * Qu'est-ce qui fait espace public dans notre société, au sens de liant social ?
 - * Quelles sont les nouvelles attentes en matière d'espace public ? Sont-elles toutes compatibles ?
 - * Les espaces publics contribuent-ils à limiter le changement climatique ?
 - * Les documents de programmation stratégiques de l'espace public sont rares et se concentrent souvent sur les aspects les plus techniques aux dépens des questions programmatiques. Comment aborder le sujet ?

Sommaire

- * Objectifs, méthode et synthèse des travaux
- * Éléments de cadrage
- * Analyses thématiques
- * Bibliographie



- * **Objectifs, méthode et synthèse des travaux**

- * Éléments de cadrage

- * Analyses thématiques

- * Bibliographie



Objectifs

L'objet de ces travaux vise à **réinterroger l'adaptation des espaces publics au regard de l'évolution des modes de vie et des enjeux de société**. Il s'agit de :

- * **Rendre lisible** pour les décideurs publics les enjeux nouveaux de l'espace public.
- * **Construire** une première base de connaissance de l'équipement actuel en espace public au service des collectivités pour mieux comprendre (méthodes, questions clés, données mobilisables...).
- * **Décliner** ses enseignements dans les travaux du programme de travail de l'agence :
 - * « Leitbild » du Port Autonome de Strasbourg,
 - * Documents et projets cadres des partenaires de l'agence,
 - * Travaux d'ingénierie territoriale.
- * **Préparer** un travail sur les indicateurs pour :
 - * Évaluer la prise en compte des espaces publics,
 - * Clarifier les enjeux et poser les conditions pour une plus grande cohérence dans les modes de conception, de réalisation et de gestion des espaces publics dans les documents stratégiques.

Méthode

Le travail s'est effectué en deux temps :

1. Éléments de cadrage :

- * Définition
- * Les fonctions de l'espace public
- * Des typologies d'espaces publics

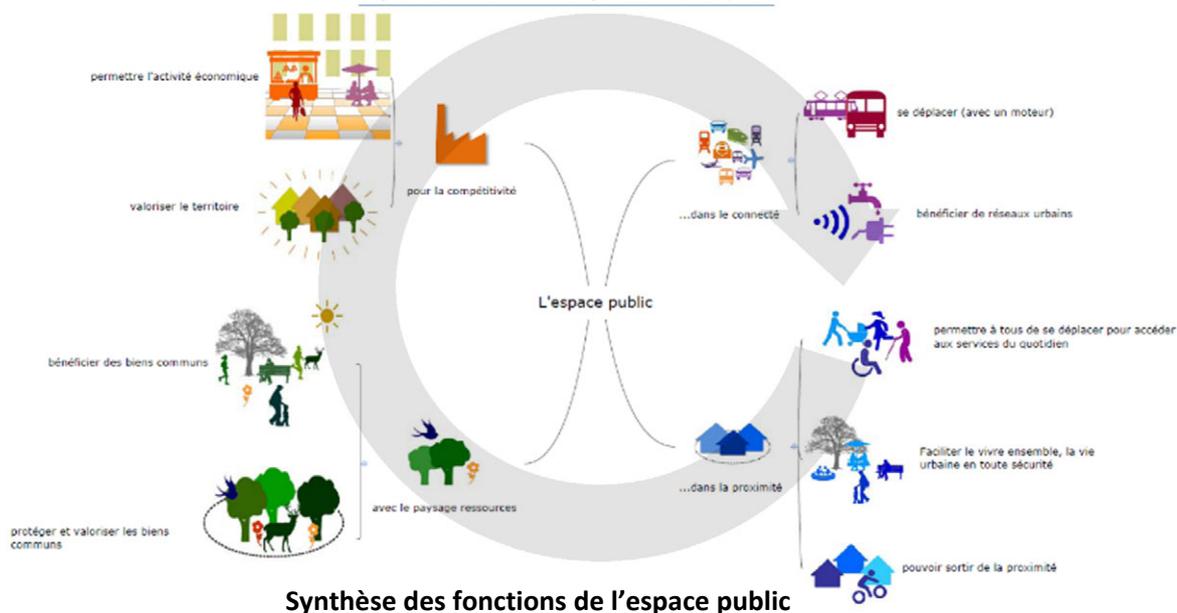
2. Analyses thématiques :

- * Les espaces publics comme infrastructure naturelle et climatique
 - * Espaces publics et îlots de fraîcheur urbains
- * L'adaptation des espaces publics au vieillissement de la population
 - * Espaces publics et bancs publics
- * Les services rendus par les espaces publics dans les territoires à plus faible densité
 - * Espaces publics et territoires à faible densité

Synthèse des travaux : éléments de cadrage

- * L'espace public, dans sa définition retenue, est un espace commun, accessible à tous et appréhendé par sa **capacité à faire lien social et lien physique**. Il ne s'identifie pas par une simple question de domanialité.
- * **L'espace public répond à une multiplicité de fonctions et usages**. S'il est un objet technique pour sa conception, sa gestion, son exploitation, l'espace public est avant tout un **objet qui ne peut être limité à une politique sectorielle**. Il se trouve au cœur des enjeux du territoire : attractivité, mobilité, énergie, climat, biodiversité... La complexité de la réponse aux besoins des habitants montre qu'il ne peut être évalué par des indicateurs de suivi simples (nombre d'hectares d'espaces publics par habitant).
- * Cette complexité a nécessité d'identifier des typologies d'espaces publics répondant à une **diversité de services rendus et de fréquence d'usages**. Cet outil permettra dans un second temps de **rendre lisible les enjeux en termes d'accessibilité, d'aménagement et de programmation différents**.

Objectif : définir les fonctions majeures des espaces publics



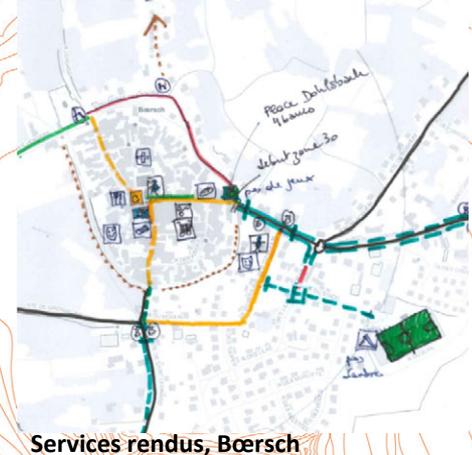
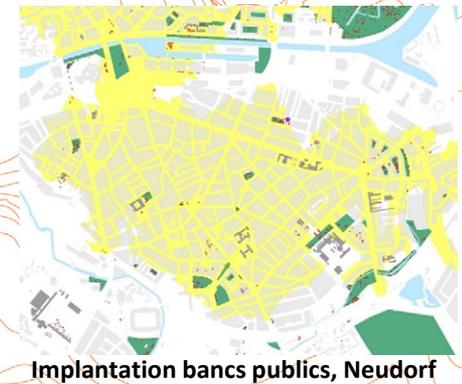
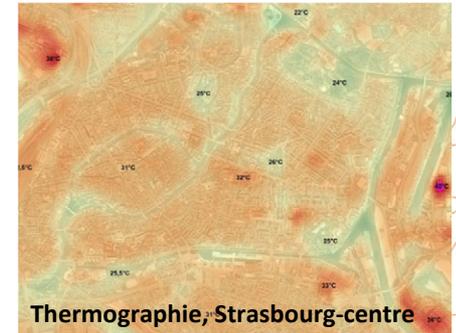
Fréquence d'usage	Tous les jours	Tous les jours ou presque
Typologie	L'interface privé-public	La proximité
Distance	0 km	500 à 1 km
Dominante urbaine		
Exemple	la rue active	la place de quartier
Dominante paysagère et végétale		
Exemple	la rue résidentielle	les espaces verts de proximité

Extrait des typologies d'espace public

Schémas ADEUS

Synthèse des travaux : analyses thématiques

- * L'analyse des ilots de fraîcheur urbains constitue une première approche, qui a permis de rendre lisible les services rendus par les espaces publics végétalisés afin de **permettre aux populations de faire face aux aléas climatiques**.
- * L'analyse de l'adaptabilité des espaces publics au vieillissement de la population a permis de développer un premier indicateur d'accessibilité pour tous et en particulier pour les seniors. **La question de l'accès aux services par la marche à pied n'est pas équivalente pour tous et n'est pas qu'une question de distance**. Il faut ainsi s'intéresser aux conditions pour les rendre plus accessibles pour tous. Les bancs publics est un des premiers éléments permettant cette mobilité et cette accessibilité aux services du quotidien. **L'analyse démontre que leur implantation actuelle n'en tient pas compte**.
- * L'analyse des services rendus dans les territoires à faible densité a cherché à tester une **méthode généralisable à l'ensemble du territoire, car basée sur les besoins les plus fondamentaux des habitants**. Les premiers tests rendent lisibles des **déficits d'espaces publics concrets liés à des besoins précis, aisés à partager avec les décideurs publics**.



Perspectives

- * Les travaux ont permis de développer un premier socle de cadrage qui permet de constituer un **premier état des lieux de la question de l'espace public** ; des outils de base avec éléments cadre ont été définis, une méthode a été développée, qui peut être testée à d'autres territoires, quelques questions-clés de l'espace public ont été investiguées.
- * Par ailleurs, ces premières approches restent à approfondir et de nombreuses autres thématiques restent à explorer : attractivité, nature en ville, énergie...
- * En 2015, alors que de nombreux travaux du PTP traitent de la question de l'espace public (Leitbild du Port autonome, rôle cœur de métropole, SCoT Bruche, ingénierie...), il s'agira de construire **une batterie d'indicateurs** qui permettra d'alimenter les documents cadres, les travaux 2015 ainsi que le PDA.
- * Au-delà, il pourra s'agir de donner une visibilité aux élus, leur permettant de développer des **stratégies d'aménagements et de suivre l'évolution des espaces publics dans les documents cadres**. Plusieurs formes possibles :
 - * Schéma stratégique d'espaces publics
 - * Cahier de préconisations dans les OAP des PLUi et dans les documents d'orientations des SCoT
 - * Options de politiques publiques



- * Objectifs, méthode et synthèse des travaux

- * **Éléments de cadrage**

 - * Définition

 - * Les fonctions de l'espace public

 - * Des typologies d'espace public

- * Analyses thématiques

- * Bibliographie

Définition de l'espace public

Définition de référence :

Un espace accessible à tous et où il est possible d'entrer en contact (visuel/physique) avec autrui (d'après propos de J. Levy au séminaire du 9 avril à l'institut de géographie)

- * L'espace public est abordé par sa capacité à faire **lien social** :
 - * l'espace public appréhendé comme un espace commun (cf. Michel Lussault) accessible à tous, qu'on partage ensemble, qui peut nous rassembler,
 - * il n'est donc pas lié uniquement à la domanialité.
- * L'espace public est abordé par sa capacité à faire **lien physique** :
 - * l'espace public appréhendé comme l'infrastructure de base du territoire durable avec ses rues, trottoirs, pistes cyclables, assurant l'articulation entre les fonctions urbaines (habiter, échanger, travailler, se déplacer, s'aérer...).

Les fonctions de l'espace public

L'espace public répond a de multiples fonctions. Celles-ci ont été réparties en deux catégories en lien avec nos 4 concepts d'analyses et de prospective agence :

- * Les **fonctions individuelles** qui correspondent aux aspirations actuelles des populations (besoin de court terme). Exemple : accéder à la nature.
- * Les **fonctions d'intérêt collectif** qui correspondent aux enjeux de société (long terme). Exemple : préserver la nature.

Toutes ces fonctions sont légitimes et utiles. Leur développement permet un certains nombres de questions :

- * Quelle est la répartition d'usages possibles de ces différentes fonctions dans nos espaces publics ?
- * Comment permettre l'accomplissement de fonctions émergentes ?
- * Quels dispositif pour hiérarchiser et prioriser en fonction des contextes ?

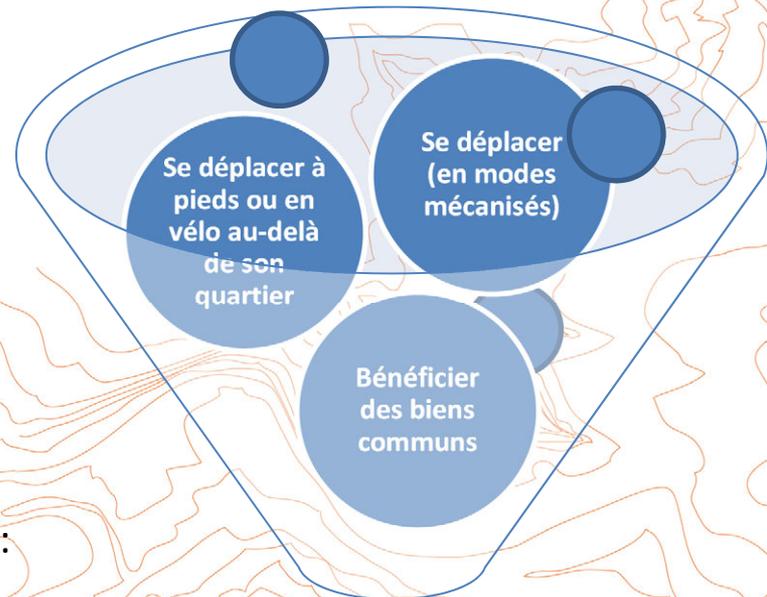


Schéma ADEUS

Choix de programmation

Les fonctions de l'espace public

7 fonctionnalités individuelles :

- * Bénéficier des réseaux urbains
- * Se déplacer (en modes mécanisés)
- * Se déplacer à pied ou à vélo et accéder au minimum aux services du quotidien
- * Se déplacer à pied ou à vélo au-delà de son quartier
- * Bénéficier de la vie du territoire
- * Echanger avec les autres
- * Bénéficier des biens communs (ressources naturelles, patrimoine ou paysage)

5 fonctionnalités collectives :

- * Favoriser le vivre-ensemble, la paix sociale, l'appartenance au territoire
- * Permettre à tous de se déplacer (modes actifs)
- * Assurer la sécurité
- * Développer, préserver et valoriser les biens communs
- * Valoriser le territoire et rendre possible l'activité économique



Place Saint Thomas : valoriser le territoire



Place Kleber : favoriser le vivre-ensemble et échanger avec les autres



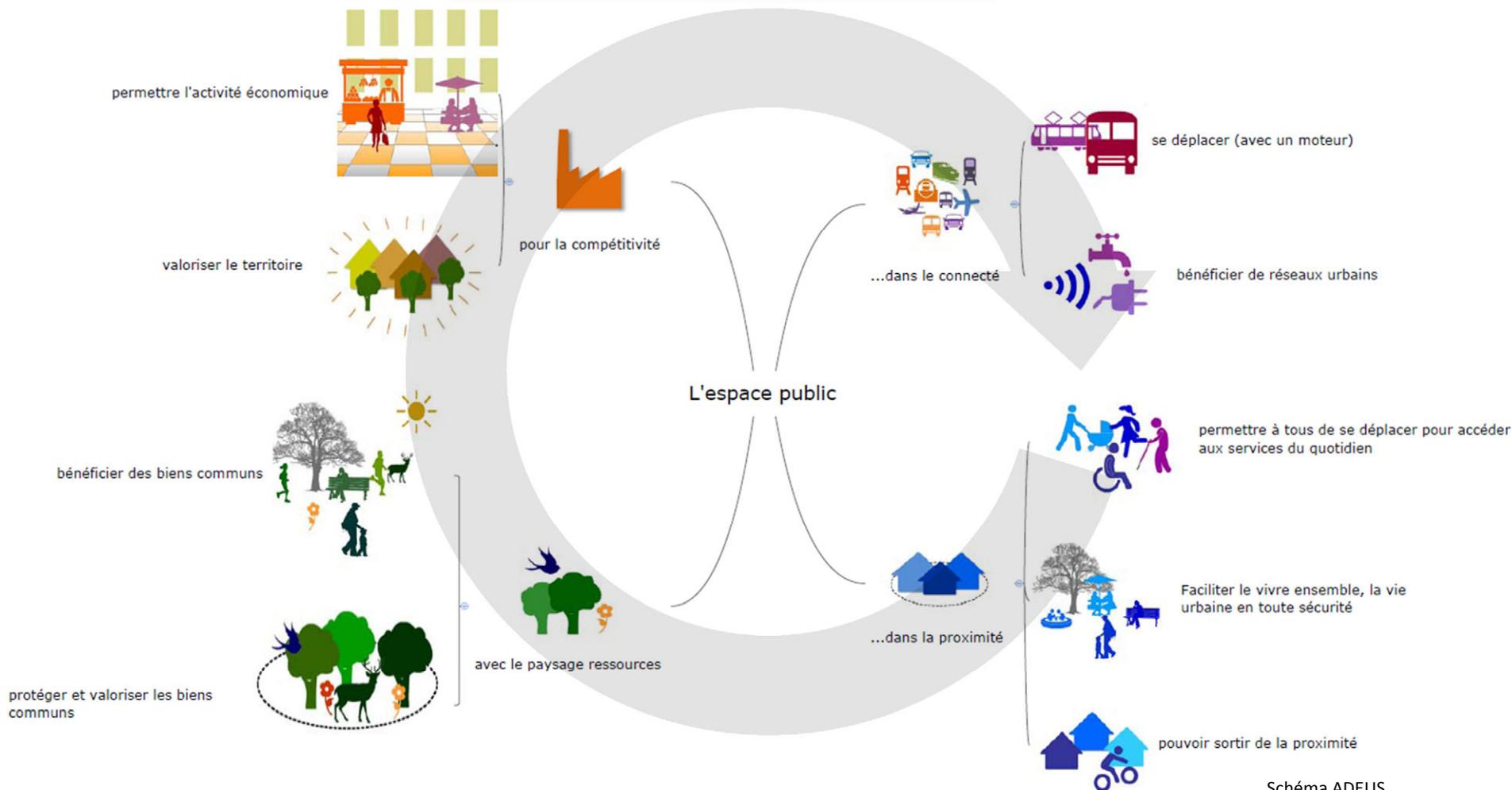
Wasselonne : bénéficier des biens communs, se déplacer à pied ou à vélo

Photos ADEUS

Les fonctions de l'espace public

Schéma de synthèse

Objectif : définir les fonctions majeures des espaces publics



Des typologies d'espace public

en fonction de leurs services rendus, leur fréquence d'usage et leurs rayons d'accès

Le schéma précédent démontre que **la réponse aux besoins des habitants est complexe** et ne peut s'évaluer par un **simple ratio de type surface par habitant**.

Aussi les typologies d'espaces publics ci-contre sont définies en fonction **des services rendus de ses différentes catégories d'espaces et des fréquences d'usage (moyennes) attendues par les habitants**.

Cet outil permettra de définir la présence ou l'absence de certaines typologies d'espace public et de **rendre lisible les enjeux en termes d'accessibilité, d'aménagement et de programmation différents**.

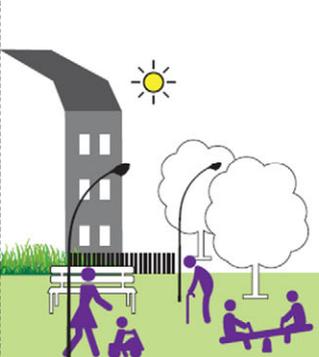
Fréquence d'usage	Tous les jours	Tous les jours ou presque	Occasionnellement	Une fois par mois
Typologie	L'interface privé-public	La proximité	Le coeur de services ou/et de paysage	Le Lieu emblématique
Distance	0 km	500 à 1 km	3 à 5 km	plus de 10 km
Dominante urbaine				
Exemple	la rue active	la place de quartier	la place de ville	le "spot" touristique "urbain"
Dominante paysagère et végétale				
Exemple	la rue résidentielle	les espaces verts de proximité	Les espaces verts de loisirs urbains (+10ha)	le "spot" touristique "nature"

Schéma ADEUS



- * Objectifs, méthode et synthèse des travaux
- * Éléments de cadrage
- * **Analyses thématiques**
- * Bibliographie



Analyses thématiques

Pour interroger l'adaptation des espaces publics au regard de l'évolution des modes de vie et des enjeux de société, des analyses thématiques ont été menées afin de tester la capacité des espaces publics à répondre aux services rendus.

Trois axes d'analyses ont été développés :

- * **L'espace public comme infrastructure climatique et naturelle**
 - * Avec l'analyse des îlots de fraîcheur urbains sur un secteur urbain central
 - * Secteur test : Strasbourg centre et quartier Esplanade
- * **L'espace public et son usage par une population vieillissante**
 - * Avec l'analyse des bancs publics comme condition de base aux déplacements des personnes âgées
 - * Secteur test : Strasbourg-centre
- * **L'espace public comme un service rendu à la population**
 - * Avec l'analyse de l'accès aux services du quotidien dans les territoires à faible densité
 - * Secteur test : Boersch et Hochfelden

Espaces publics et îlots de fraîcheur urbains

Problématique :

- * Nécessité d'adapter les territoires aux changements climatiques (accroissement des épisodes chauds, de leur fréquence)
- * Enjeu de santé et de confort des populations (épisodes de canicules plus fréquents, vieillissement de la population) et d'environnement (biodiversité, qualité de l'air)
- * Condition d'acceptabilité de la densification et d'un développement durable
- * La question de l'espace public se pose par rapport au rôle qu'il peut jouer pour atténuer le changement climatique

Objet : Identifier les espaces publics servant d'îlot de fraîcheur en milieu urbain et analyser leur accessibilité

Méthode :

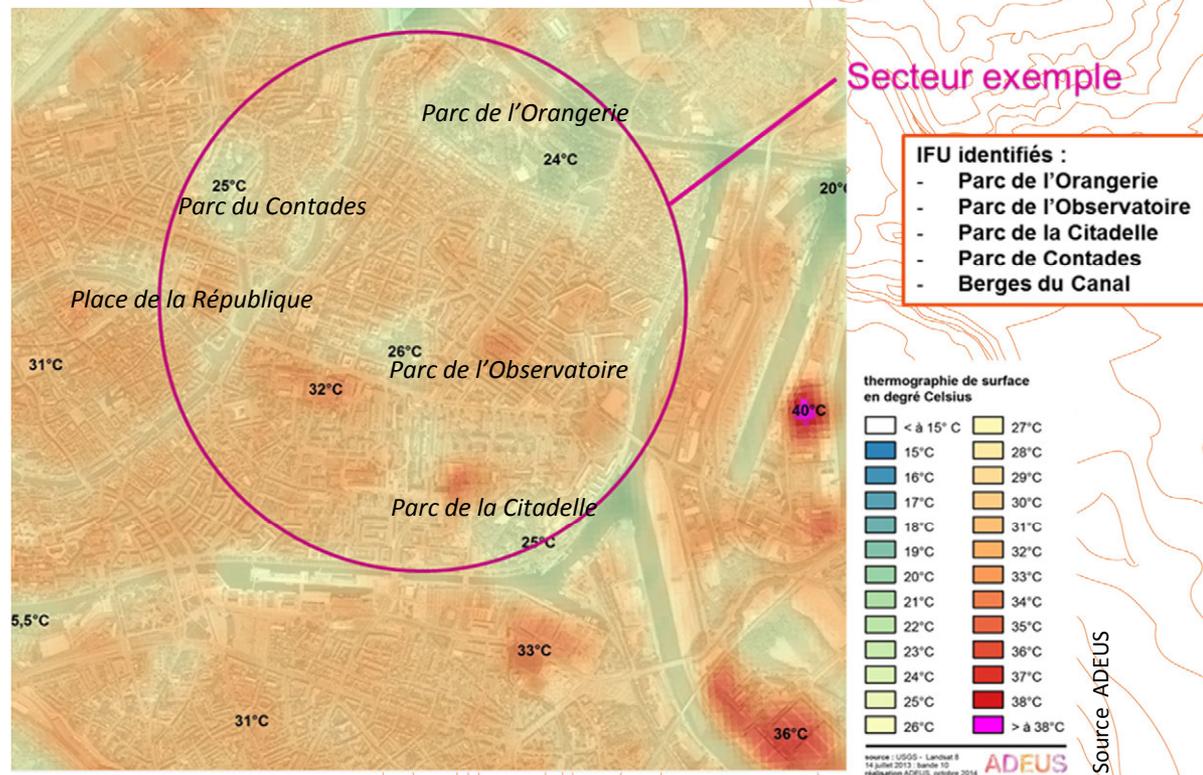
- * Relevé et cartographie des espaces publics sur le territoire de l'Eurométropole
- * Relevé des espaces publics servant d'îlot de fraîcheur : Thermographie d'été Landsat 14/07/13
- * Analyse de leur accessibilité avec les périmètres de proximité ADEUS (500 m)

L'espace public comme infrastructure naturelle et climatique

Espaces publics et îlots de fraîcheur urbains

Analyse :

- * De forts contrastes de températures existent entre surfaces dans un même secteur.
- * Les parcs (Orangerie, Contades, Observatoire, Citadelle) constituent clairement des îlots de fraîcheur urbains avec plusieurs degrés d'écart. L'importance de leur surface et de leur arborescence crée les conditions d'une zone plus fraîche que le reste du tissu urbain.



Espaces publics et îlots de fraîcheur urbains

Résultats :

- * Les îlots de fraîcheur urbains posent la question de leur **aménagement pour être efficaces et de leur accessibilité** à tous pour jouer leur rôle de confort thermique. La transformation des espaces publics existants est conditionnée à des questions de taille critique et d'importance de la strate arborée.
- * Une corrélation forte est observée entre l'occupation du sol et les écarts de température de surface.
- * Des répartition inégales d'îlots de fraîcheur urbains sont observées : si le secteur de Strasbourg Esplanade/Orangerie est bien pourvu en espaces servant d'îlot de fraîcheur, cela n'est pas le cas dans d'autres quartiers (ex : Port du Rhin, Cronembourg, Neudorf...).
- * En termes d'accès aux espaces verts, aujourd'hui sur le territoire de la CUS, 84 % de la population y a accès dans un rayon de moins de 500 mètres à pied et 53 % dans un rayon de moins de 300 mètres. Néanmoins, un espace vert n'est pas forcément un îlot de fraîcheur urbain, compte tenu de sa définition qui le limite à un minimum d'un banc, une aire de jeux d'enfants, un arbre et un sol perméable.

Espaces publics et vieillissement de la population

Problématique :

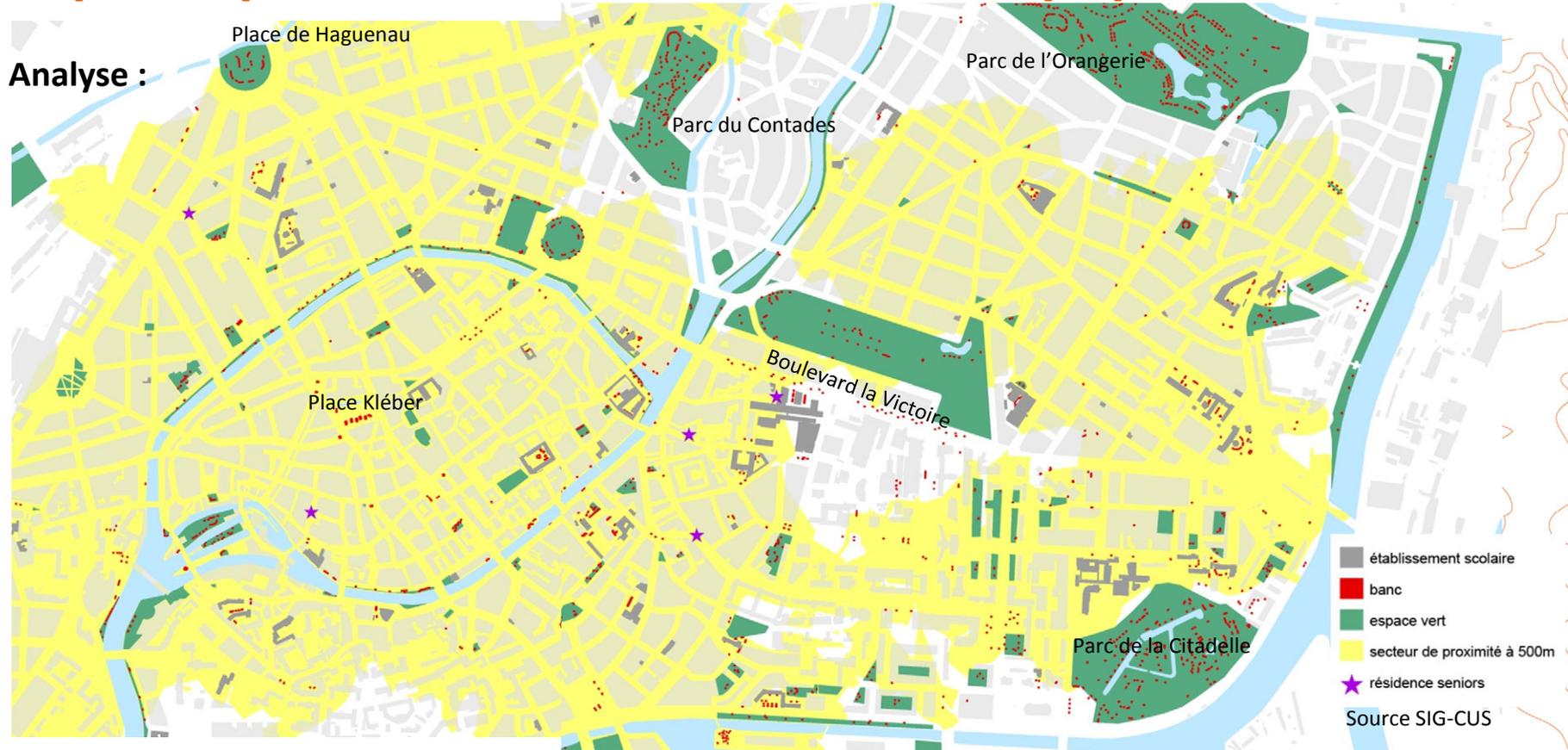
- * La population âgée ne cesse d'augmenter. Selon les projections démographiques de l'INSEE, en 2030, environ 23 % de la population aura plus de 65 ans. Et les 85 ans et plus seront deux fois plus nombreux qu'en 2006.
- * La mobilité quotidienne est un facteur important d'égalités sociales et plus encore pour cette catégorie de population où **la mobilité est un facteur-clé de sociabilité et de santé**.
- * La question de l'espace public se pose par rapport aux déplacements des personnes âgées et notamment à travers la présence de bancs, qui est un critère pour favoriser la qualité d'usage.

Objet : Vérifier l'adaptation de l'espace public par rapport aux déplacements des personnes âgées et notamment à travers la présence de banc public.

Méthode :

- * Relevé et cartographie des bancs gérés par l'Eurométropole sur domanialité publique sur l'ensemble de l'Eurométropole (sources : SIG-CUS, avec données 2012).
- * Analyse infra-communale sur quelques secteurs centraux croisés avec :
 - * Les périmètres de proximité ADEUS (500 m)
 - * Les espaces verts selon définition ADEUS (espace vert public comprenant au minimum un banc, un jeu d'enfant, un arbre), l'hydrographie
 - * Les résidences seniors

Espaces publics et vieillissement de la population



Implantation des bancs publics. Lien avec les secteurs de proximité et les espaces verts. Zoom Strasbourg-centre

Au centre de Strasbourg, une présence de bancs :

- * Importante dans les parcs, les quais, quelques places centrales (Kléber, Broglie), les établissements scolaires
- * Sur quelques grands axes en lien avec le tram (boulevard de la Victoire...)
- * Répartie inégalement dans les secteurs de proximité, avec des déficits importants dans certains secteurs (quartier du Tribunal, de la Gare, la Neustadt...). Cette carence peut constituer un obstacle pour les déplacements de proximité des personnes âgées.

Espaces publics et vieillissement de la population

Résultats :

- * La présence de bancs publics, qui est une des **conditions pour permettre le déplacement des personnes âgées**, est faible dans les espaces du quotidien analysés.
- * Une concentration importante de bancs publics se retrouve dans les communes les plus centrales de l'agglomération, et même si celles-ci regroupent en valeur absolue une part importante de personnes âgées, les communes périphériques accueillent, par ailleurs, une proportion plus importante de personnes de plus de 65 ans dans la population totale.
- * Au travers des zooms sur les espaces publics centraux analysés, on peut identifier **trois types de bancs publics** correspondant à des usages différents :
 - * **Les bancs publics destinés à un usage de loisirs de plein air**. Ils sont situés dans les parcs urbains et sur les quais des rivières et canaux. C'est clairement la catégorie la plus représentée dans les secteurs analysés.
 - * **Les bancs publics destinés aux usagers des lieux centraux** (place Kléber, Broglie, Gare, nouvelle place du Château...). Ils sont peu nombreux dans les cartes présentées, mais en fort développement dans les projets récents.
 - * **Les bancs publics dans les secteurs de proximité** (places de quartier et boulevards). Ils sont très faiblement présents dans les différents quartiers. On en retrouve place de l'Esplanade, boulevard de la Marne et la Krutenau. Les nouveaux aménagements de voiries partagées (faubourg de Pierre, route du Polygone...) n'intègrent que très rarement des bancs dans leurs aménagements.

Espaces publics et territoire à faible densité

Problématique :

- * La question de l'espace public est principalement pensée dans les cœurs d'agglomération et moins dans les territoires à faible densité et pourtant on a partout besoin d'amener ses enfants à l'école, d'accéder à un minimum de services, envie de se promener, de s'aérer.
- * La question de l'espace public se pose en termes de « service universel de base » à fournir à l'ensemble des territoires habités qu'ils soient de faibles ou de fortes densités.

Objet : vérifier si les conditions de base sont réunies pour répondre aux besoins d'usages des habitants dans les territoires de faible densité

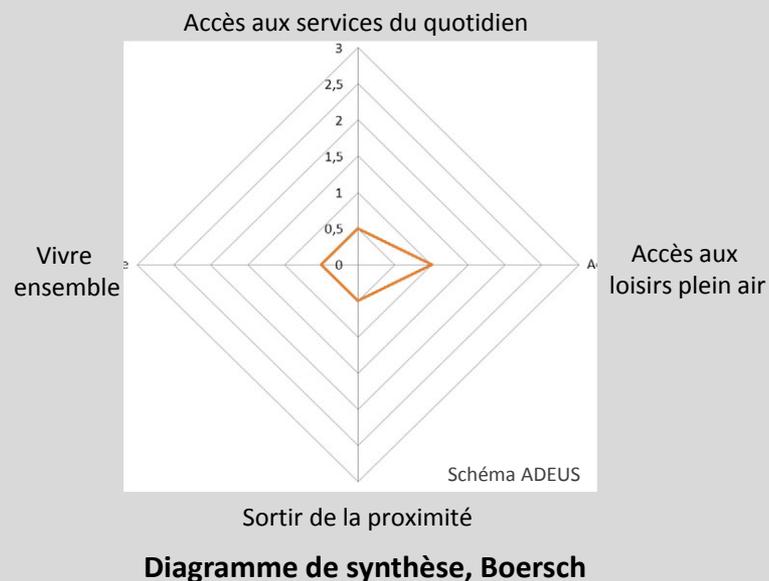
Méthode :

- * Analyse chiffrée en fonctions des services rendus autour de quatre grandes familles de fonctions sur la base d'un travail cartographique (2 études de cas : Boersch et Hochfelden).
Pour chaque famille de fonctions un référentiel de questions a été développé
- * Les quatre familles de fonctions « universelles » développées :
 - * Accéder aux services du quotidien
 - * Se dépenser, s'aérer, se promener
 - * Se rassembler
 - * Sortir de la proximité
- * Diagramme synthétisant les résultats

Espaces publics et territoire à faible densité

Résultats :

- * Le traitement de l'espace public **semble peu pris en compte dans les territoires de faible densité analysés**. Il est pourtant une condition essentielle pour permettre un fonctionnement dans la proximité.
- * La méthode permet d'aborder la notion de services rendus par une évaluation chiffrée sous forme de schéma permettant de faire une synthèse par typologies de communes.
- * Par exemple, à Boersch, le diagramme traduit **des espaces publics qui répondent faiblement aux services de base** attendus par la population, que représentent l'accès à pied ou à vélo aux services du quotidien, aux loisirs de plein air et à un pôle intermodal (bus), ainsi que le vivre-ensemble.



Bibliographie

- * PAQUOT T. , *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2009
- * BEAUCHARD J. et MONCOMBLE F. , *L'architecture du vide, espace public et lien civil*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013
- * LUSSAULT M. et LEVY J., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013
- * A'URBA, *Des espaces publics à vivre, Etude prospective*, 2014
- * APUR, *L'espace public parisien : nouvelles pratiques, nouveaux usages*, 2012
- * Communauté urbaine de Bordeaux, *Évolution des modalités d'aménagement des espaces publics*, 2013



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Equipe projet :

David MARX (chef de projet), Sylvie BLAISON, Fanny CHAILLOUX,
Marie GEFFARD, Nadia MONKACHI, Janine RUF.

Projet n° 1.2.2.7 (PTP 2014)

Validation : Yves Gendron, Directeur général adjoint